



CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE PLÉNIÈRE DU 22 FÉVRIER 2024

Délibérations exécutoires

Étaient présents : M. Patrice ESPINOSA, M. Gilles BRACHOTTE, M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Vincent DANCOURT, Mme Nathalie SEGUIN, M. Guy MORELLE, Mme Nathalie ANDREOLETTI, M. Jean-Luc AUCLAIR, Mme Bernadette BERGER (suppléante de M. Martial PARIZOT), Mme Anne-Sophie BOISSON, Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de M. Martial MATHIRON), M. Daniel CHETTA, M. Dominique CHOPPIN, M. Michel CLÉMENT (suppléant de Mme Marie-Françoise DUPAS), Mme Maïté COUBAT, Mme Marie-Paule FONTAINE, M. Jean-Marc FRELIH (pouvoir de Mme Monique PINGET), M. Olivier GAUTHRON (pouvoir de Mme Carole CLAUDEL-SALOMON), M. Simon GEVREY, Mme Maryline GRANDIOWSKY, M. Dominique JANIN, M. Bernard NAVILLON, M. Emmanuel PONTILLO, M. Jean-Emmanuel ROLLIN, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU (pouvoir de Mme Christine NIRLO), M. Claude VERDREAU.

Étaient absents, excusés : Mme. Zineb HEMAIRIA, M. François BIGEARD (suppléé par M. Benjamin BONIN), M. Benjamin BONIN (suppléant de M. François BIGEARD), Mme Carole CLAUDEL-SALOMON (pouvoir à M. Olivier GAUTHRON), Mme Marie-Françoise DUPAS (suppléée par M. Michel CLÉMENT), M. Jean-Marie FERREUX (suppléé par Mme Laurence SCHERRER), M. Martial MATHIRON (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), M. Paul MURANO (pouvoir à Monsieur Vincent CROUZIER), Mme Christine NIRLO (pouvoir à M. Jérôme THEVENEAU), M. Martial PARIZOT (suppléé par Mme Bernadette BERGER), Mme Monique PINGET (pouvoir à M. Jean-Marc FRELIH), Mme Laurence SCHERRER (suppléante de M. Jean-Marie FERREUX).

Secrétaire de séance : Monsieur Gilles BRACHOTTE, 1^{er} Vice-président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme.

N°	Intitulé de la délibération	Sens du vote
1	Désignation du secrétariat de séance	Pour – 33 Contre – 00 Abst. - 00
2	Approbation du procès-verbal de la séance plénière du Conseil Communautaire en date du 18 janvier 2024	Pour – 32 Contre – 00 Abst. - 01
3	Débat d'Orientaion Budgétaire 2024	PRIS ACTE
4	Approbation du règlement de formation 2024-2027 pour les agents de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Pour – 33 Contre – 00 Abst. - 00
5	Approbation du plan de formation 2024-2027 des agents de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise	Pour – 33 Contre – 00 Abst. - 00
6	Compte Personnel de Formation – Prise en charge financière	Pour – 33 Contre – 00 Abst. - 00
7	Instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle au profit des agents de la Communauté de communes de la Plaine Dijonnaise	Pour – 33 Contre – 00 Abst. - 00
8	Modification du tableau des effectifs N°1/2024 – Créations de postes	Pour – 33 Contre – 00 Abst. - 00
9	Déclaration de projet n°1 emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune d'AISEREY : Approbation	Pour – 33 Contre – 00 Abst. - 00
10	Déclassement du domaine public intercommunal du parking situé sur les parcelles N° ZD140, ZD142 et ZD143 sur la Zone d'Activités Économiques « La Boulouze » à Fauverney	Pour – 33 Contre – 00 Abst. - 00
11	Dénomination d'un verger sur le site de la Boulouze	Pour – 33 Contre – 00 Abst. - 00

Secrétariat de séance



Gilles BRACHOTTE

Vice-président délégué à la Mutualisation, à la Communication, à l'Action culturelle et au Tourisme
Maire de THOREY-EN-PLAINE

Présidence de séance



Patrice ESPINOSA

Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise
Maire d'IZIER